



Association « **Calandreta del País**
Murethin » 4, avenue du Maréchal Lyautey
31600 MURET
☎ : 05-61-56-73-08

Au cours de l'assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 09 novembre 2007, les membres se sont réunis pour procéder à l'élection du bureau conformément aux statuts, en date du 09 novembre 2007.

Le quorum étant atteint, les membres peuvent valablement délibérer.

Composition du bureau :

Président : *Nom* : CHADOURNE *Prénom* : Stéphane
Né le 13/10/59
Nationalité : Française *Profession* : Cordonnier
Adresse : 166 chemin du Bosc 31860 Labarthe sur Lèze

Trésorier : *Nom* : BREUILLE *Prénom* : Ambroise
Né le 26/04/73
Nationalité : Française *Profession* : Enseignant
Adresse : 8 impasse Daniel Balavoine 31600 MURET

Trésorier adjoint: *Nom* : WARGNIES *Prénom* : François
Né le 12/08/65
Nationalité : Française *Profession* : Animateur socio-culturel
Adresse : 7 chemin de l'Ermitage St Martin 31600 MURET

Co- Secrétaire : *Nom* : DE OLIVEIRA *Prénom* : Julie
Nom de jeune fille : MISSERI
Née le 13/11/75
Nationalité Française *Profession* : Enseignante
Adresse : 6 bis rue Henri Dunant 31600 MURET

Co- Secrétaire : *Nom* : CHARLES *Prénom* : Frédéric
Né le 25/07/72
Nationalité Française *Profession* : Enseignant
Adresse : 9 impasse Jean Rostand 31600 MURET

Certifié conforme

Le 09 novembre 2007

Le Président

Le Trésorier

Procès verbal de la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'an deux mille sept
Le 09 novembre à 20h30

Les membres de l'association **CAlandreta del País Murethin** se sont réunis.
Le secrétaire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Il donne pouvoir à :

M, Président : Stéphane CHADOURNE

M, Trésorier : Ambroise BREUILLE

De faire toutes les opérations concernant l'ouverture et/ou le fonctionnement des comptes ouverts à la
BANQUE COURTOIS 1, place Layrisson à MURET et notamment de :

- Faire tous les dépôts ou retraits de sommes, titres ou valeurs quelconques ; en donner ou retirer quittances et décharges,
- Exiger et recevoir toutes sommes ; émettre et signer tous chèques, mandats, reçus, ordres de virement, etc....
- Faire tous emplois de fonds
- Se faire délivrer tous carnets de chèques dans le cadre du décret-loi du 30 octobre 1935 modifié,
- Accepter, souscrire, endosser (sous réserve de la réglementation en vigueur) et acquitter tous chèques ; les présenter à l'encaissement, en toucher le montant,
- Et plus généralement, d'effectuer toutes opérations pour les comptes n°02693 60856000200
Et n° 02693 60856000201 (sous-compte)

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part, désignant le cas échéant les administrateurs acceptant les fonction de Président, Trésorier, Secrétaire, accompagné du récépissé de la déclaration à la préfecture reprenant les modifications relatives à l'attribution de ces fonctions.

M, Président : Stéphane CHADOURNE

M, Trésorier : Ambroise BREUILLE

Acceptent le présent mandat ;

Signature des mandataires (2)

Pour copie certifiée conforme

A Muret le 09 novembre 2007

Le président (1) Les co-secrétaires (1)

Cachet de l'association



Association « **Calandreta del País**
Murethin »

4, avenue du Maréchal Lyautey

31600 MURET

☎ : 05-61-56-73-08

(1) « Lu et approuvé » - Bon pour pouvoir - Signature
« Lu et approuvé » - Bon pour acceptation du mandat - Signature

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2007 Du 2007 à 20h30 au siège social

Membres présents : 18

Membres ayant donné un pouvoir : 9

Au cours de l'assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 09 novembre 2007, les membres se sont réunis à 20h30 au siège social 4 avenue du Maréchal Lyautey 31600 MURET.

Le quorum étant atteint, les membres peuvent valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Julie JEAN et Thérèse RIVET en qualité de Co-Présidentes de l'association et Frédéric CHARLES en est nommé secrétaire.

Les co-présidentes en rappellent l'ordre du jour :

1. Rapport moral de l'année 2005-2007

Point des enseignants : Sabrina MOSTAFOUI et Séverine REIGNOUX

Les tâches de direction et de président sont très difficiles à effectuer en l'absence de formation, de rémunération ;

L'équipe enseignante tient à remercier les co-présidentes pour leur aide apportée, leur investissement, le lien et la complémentarité entre l'association et les enseignantes.

En effet, la cohésion entre les pôles associatif et enseignant est essentielle pour la réussite des projets, tout particulièrement auprès des partenaires tels que la Mairie.

La demande de l'équipe enseignante est la continuité de cette cohésion.

Points des co-présidentes : Julie JEAN et Thérèse RIVET

A leur arrivée, les co-présidentes ignoraient l'essentiel des tâches d'un président, leur but premier était simplement de développer davantage la commission fêtes en faisant plus de manifestations pour permettre de rentrer de l'argent et remonter les comptes de l'association et cela leur semblait important de mettre en place de nouvelles relations avec la mairie.

Malheureusement des problèmes latents ont rapidement surgi et grâce à la mobilisation des uns et des autres, ce qui est le propre d'une association, différents points ont pu avancer :

- Dès le début, mise à plat de la Trésorerie pour mieux la comprendre et voir où cela pêchait,
- Dès le premier été, de gros problèmes bancaires sont apparus (découvert, factures impayées, ...) et les co-présidentes ont dû s'engager personnellement auprès du banquier et garantir que la manifestation de septembre comblerait ce découvert (occitanes 2005)- grâce à de nombreux parents, cela a été une réussite (prêt d'une crêpière ...),
- Décision de changement de banque,

- Puis mise en place de nouvelles relations avec la mairie (renégociation de la convention avec Séverine REIGNOUX et amélioration de l'espace extérieure (jeux, cabanon, porte-manteaux extérieurs ...),
- La trésorerie remontant (subvention fédé 31 et bénéfiques vide-grenier) l'association a pu financer un espace jeux extérieurs pour les enfants (sol payé par la mairie de Muret et jeux ressorts fournis) équipement de la « dormida » (lits) et de la « gardaria », classes de Sabrina et Bernadette et couloir préfa 2 ,
- Au niveau de l'Emplois : recrutements et contrats, gestion quotidienne des salariés,
- Mise en place d'un partenariat avec un centre de gestion pour les salaires et charges sociales,
- Effractions sur l'école (renégociation du contrat MAIF ...), changement de la vitrerie,
- Prud'hommes (un en cours et un évité de justesse)
- Grosses manifestations : 3 Editions du vide-grenier avec création de notre monnaie « OC » - Fête St Jean (sur 3 jours),
- Réactualisation des statuts,
- Création d'un règlement associatif,
- Changement du photocopieur, achat d'un appareil photos numérique,
- Installation de l'alarme sur l'école,
- Gros Travaux sur l'école et notamment classe de français, création du nouveau bureau de l'association,
- Augmentation du personnel « ajudas ».

Les co-présidentes remercient l'équipe enseignante pour leur bonne collaboration durant ces 3 années et l'ensemble des parents qui ont œuvrés pour le bon fonctionnement de l'école.

Toujours très lourds pour l'Association : les salaires, les charges sociales, la médecine du travail, le chauffage, l'entretien des locaux et ce sont des postes qu'il faut budgétiser d'une année sur l'autre et qui ne sont pas négligeables.

Petites économies : les co-présidentes remercient les parents qui participent aux petites économies de l'école par leurs dons réguliers : produits d'entretien, dons de mobilier, jeux de société, torchons, serviettes, produits pharmaceutiques, peinture, etc ...

Les co-présidentes souhaitent que la passation se fasse dans la continuité des choses mises en place antérieurement.

Rapport voté à l'unanimité.

2. Approbation des comptes de l'exercice du 1 janvier 2006 au 31 août 2007

Recettes :

Cotisations annuelles :	600
Cotisations mensuelles :	18135
Cantine	27460,4
Garderie	4850
Manifestations	9138,4
Subvention CNASEA	45629,19
Subvention dons divers	27954,86
Recettes totales	133767,85

Dépenses :

Cantine	27250,14
EDF	1736,81
GDF	1890,42
Produits d'entretien	820,34
Papeterie	1468,53
Photocopies	1261,02
Scolaires	662,83
Prud'homme	1029,8
Formation personnel	398,1
Matériel équipement	7204,76
Entretien	1315
Travaux	183,53
Autres	2524,65
Assurances	1441,6
Téléphone	1278,61
Bancaire	47,77
Confédé, fédé, sortie	2898
Salaires	47779,81
Charges	20392,11
Médecine	835,06
Charges manifestations	3704,05
Dépenses totales	126122,94
Résultat	+ 7644,91

Rapport voté à l'unanimité.

3. Modification des statuts de l'association

Après lecture des statuts par les co-présidentes l'assemblée décide d'adopter ces nouveaux statuts. Ils remplacent donc les statuts datant du 23 décembre 1983 qui n'étaient plus d'actualité.

Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité (statuts en pièce jointe)

4. Création du règlement associatif

Lecture et approbation

Adopté à l'unanimité (règlement en pièce jointe)

5. Election du bureau:

Après présentation des candidats aux postes de président, trésorier et secrétaire, l'assemblée vote à l'unanimité l'élection de :

Stéphane CHADOURNE en qualité de Président

Ambroise BREUILLE en qualité de Trésorier François WARGNIES en qualité de Trésorier adjoint

Julie DE OLIVEIRA et Frédéric CHARLES en qualité de Co-Secrétaires

(Procès verbal en pièce jointe)

6. Questions diverses

Il a été noté qu'il y a eu peu de présents lors de cette assemblée générale (quorum tout juste atteint) et qu'il serait souhaitable qu'il y ait la même mobilisation au cours des AG et CA que lors d'évènements exceptionnels (suppression de poste d'enseignant,...).

La présence des parents est indispensable aux AG pour le renouvellement et l'élection du bureau.

Clôture de la séance : 00h20

Présidente

Co-Secrétaires

Trésorière